

Au Canada, malgré la mise en œuvre d'un programme national d'innovation, exhaustif et moderne, le secteur des affaires affiche un retard considérable en matière d'innovation et de compétitivité par rapport aux pays comparables. Nous mettons l'accent sur la proposition selon laquelle « l'incapacité du Canada à faire évoluer un plus grand nombre de multinationales innovantes ayant un siège social au Canada joue un rôle clé dans la faiblesse générale de la R-D au pays » (Groupe d'experts, 2009, p 102). Le Globe and Mail rapportait récemment que « les noms d'entreprises de haute technologie ont disparu du radar au Canada à un rythme alarmant. (...) Pire encore, la plupart de ces entreprises sont cédées trop tôt, avant même d'avoir la chance de devenir des sociétés plus importantes, d'envergure mondiale, qui pourraient alimenter davantage l'innovation et le succès dans le secteur de la technologie. »

Notre document vise à déterminer à quel point, et pourquoi, les entreprises canadiennes innovantes dans le secteur de la haute technologie migrent vers les États-Unis (E.-U.) lorsque les sociétés de capital de risque (SCR) se retirent. Nous montrons que près de la moitié des sorties fructueuses de capital de risque investi dans des entreprises canadiennes engendre une migration. Qui plus est, les entreprises technologiques les plus prometteuses sont systématiquement vendues à des intérêts étrangers. Le prix de la meilleure transaction de l'année souligne les sorties les plus réussies dans le secteur du capital de risque. Depuis 2005, six transactions impliquent la vente à un investisseur stratégique étranger, une concerne l'inscription au NASDAQ. La seule sortie très heureuse au plan national touche le secteur des ressources naturelles. Au Canada, le secteur du capital de risque, y compris les fonds subventionnés par l'État, constitue une source importante de migration vers les É.-U. d'entreprises de haute technologie prometteuses et ne semble pas remplir pleinement le rôle positif décrit par plusieurs auteurs dans d'autres pays.

Pour comprendre les raisons derrière cette situation, nous recourons à de multiples études de cas et analysons 14 entreprises de haute technologie en croissance, initialement établies au Québec et financées par du capital de risque. Notre analyse fait ressortir deux conclusions importantes. Premièrement, la migration des entreprises de haute technologie en croissance est largement motivée par des considérations stratégiques, dans le contexte d'un petit pays où le nombre de partenaires stratégiques est limité et où le marché des produits novateurs est aussi jugé de faible envergure. À l'instar de leurs homologues d'autres pays, les SCR canadiennes préfèrent se retirer par la vente en bloc de leurs actions à une autre entreprise, mais peuvent difficilement trouver des acheteurs locaux. Dans le cas des entreprises financées par du capital de risque, les premiers appels publics à l'épargne (PAPE), qui sont souvent des préalables à la création de grandes sociétés ouvertes, sont devenus des événements exceptionnels. Cette situation est particulièrement inquiétante au Canada, où le nombre de grandes entreprises technologiques est faible et en baisse. Cet état de fait réduit la probabilité que de nouveaux réseaux et chefs de file émergent dans le secteur technologique. Deuxièmement, les entités qui survivent à une acquisition répondent pleinement à la définition d'une entreprise démembrée ou ont simplement disparu. Dans dix cas, l'entreprise acquise ne poursuit plus ses activités au Canada bien que, dans quatre de ces cas, l'acquéreur possède un bureau au pays. Dans un cas, l'équipe de R-D a été intégrée à celle de l'acquéreur dans la même ville. Dans deux cas, l'entreprise achetée a poursuivi des activités de R-D, mais à plus petite échelle.

La migration d'entreprises en forte croissance financées par du capital de risque est un phénomène important au Canada. Cette migration risque d'avoir des conséquences économiques très négatives.

La version intégrale de l'étude est accessible sur le site Web du CIRANO à l'adresse :

<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2014s-27.pdf>